

28 - JUILLET 2000

Espaces transfrontaliers



La lettre de la mission opérationnelle transfrontalière

Les Pyrénées : un territoire s'organise



Les 7 et 8 juin derniers, le conseil régional d'Aquitaine a célébré, au palais Beaumont de Pau, en présence des présidents des sept autres collectivités, le dix-huitième conseil plénier de la CTP (Communauté de travail des Pyrénées).

Créée en 1983, cette association, que je préside depuis le 8 juillet 1999 pour deux ans, regroupe trois régions françaises – Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon –, quatre autonomes espagnoles – Euskadi, Navarre, Aragon et Catalogne – et l'Etat d'Andorre.

Cette année, la déclaration commune des présidents a évoqué six points prioritaires pour le développement d'un territoire pyrénéen de 17 millions d'habitants :

– Présenter les statuts du consorcio et encourager l'Union européenne à créer un cadre juridique adapté à la coopération transfrontalière.

– Soutenir la candidature de la région Aquitaine en tant qu'autorité de gestion du programme Interreg.

– Favoriser une véritable amélioration des infrastructures entre les régions pyrénéennes dans le but d'atteindre la perméabilisation de la zone frontalière.

– Encourager la construction d'une source de rayonnement synchrotron de troisième génération sur le territoire de la CTP.

– Etudier les ressources qualitatives et quantitatives en eau de la chaîne pyrénéenne.

– Développer de nouveaux projets dans le cadre de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Ainsi, à partir d'une stratégie d'ensemble pour le développement de nos territoires au milieu desquels les Pyrénées constituent un trait d'union, la CTP travaille à la fois sur des projets fédérateurs et des chantiers nouveaux.

Cet espace transfrontalier, nouveau laboratoire de la construction européenne, conditionne l'avenir de nos régions.

Alain Rousset, Président du conseil régional d'Aquitaine

Le réseau de la MOT s'agrandit

L'assemblée générale 2000 de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) s'est tenue à Strasbourg le 16 mai dernier. Ordre du jour : faire le point sur les activités de 1999 et débattre des objectifs 2000.

Cette journée de travail a permis de réunir le réseau de la MOT, qui est passé de vingt à trente personnes morales en un an. Un renforcement dont se réjouit Roland Ries en accueillant les nouveaux adhérents en ces termes : "Je vous assure que vous trouverez au sein de notre association une écoute attentive et, sinon des réponses à toutes vos questions, au moins un partage avec d'autres pour trouver des solutions concrètes à vos problèmes."

Le président s'est également félicité du vote au Sénat, le 2 mai dernier, de deux amendements proposés par la MOT sur l'urbanisme transfrontalier et ses outils de mise en œuvre (cf. article page 3), ce qui n'aurait pas été possible sans la qualité de son réseau. En effet, le texte proposé par Roland Ries (Strasbourg), a été déposé et défendu par Pierre Mauroy (Lille) et soutenu par des sénateurs des Pyrénées-Atlantiques (Louis Altaphe) et d'Alsace (Daniel Hoefel).

Une confiance renouvelée

La Datar a exprimé, par la voix de son directeur, Pierre Mirabaud, sa satisfaction du travail accompli par la Mission et son

encouragement pour un renforcement de son activité auprès des acteurs du transfrontalier, notamment au niveau européen.



Bernard Delebecque, secrétaire, Roland Ries, président, Jacques Houbart, directeur, lors de l'assemblée générale.

Assurés de cet indispensable soutien pour l'avenir, les membres de l'assemblée générale ont approuvé à l'unanimité les rapports d'activité et financier 1999 et retenu des objectifs pour 2000 : réalisation des projets en cours sur les sites pilotes, positionnement européen de la MOT, mise en ligne d'un site Internet, finalisation d'un centre de ressources, etc. Ils ont également renouvelé les instances dirigeantes de l'association : bureau et conseil d'administration.

Enfin, à l'issue des délibérations statutaires, un débat s'est instauré sur la mise en œuvre d'Interreg III (cf. dossier pages 2 et 3) et plusieurs membres du réseau ont fait part de leurs dernières réalisations transfrontalières. ■

SOMMAIRE

Dossier : Mise en œuvre d'Interreg III.....	p. 2-3
L'actualité	p. 4
Encart Formation	p. 5-6